LA FICHE DE DEMANDE D'AIDE QUAND, COMMENT, POURQUOI ?

Le dispositif d'aide spécialisée accompagne et complète les mesures prises par le maître et par l'équipe pédagogique : différenciation pédagogique, décloisonnement, travail dans le cadre des cycles, activités pédagogiques complémentaires, projet d'équipe au sein de l'école, dispositif plus de maîtres que de classes...

QUAND proposer une fiche de demande d'aide?

- quand l'aide pédagogique apportée par l'enseignant de la classe (ou de l'école) n'a pas les effets attendus
- quand les difficultés d'apprentissage d'un élève persistent
- quand l'enfant présente des problèmes comportementaux

Il est important d'en avoir déjà discuté avant avec un des membres du RASED.

COMMENT remplir la fiche de demande d'aide?

Renseigner correctement la fiche de demande d'aide permet aux destinataires de bien comprendre les difficultés, mais aussi à l'enseignant qui la complète de se poser et de réfléchir un moment sur le cas de l'élève concerné : ses réussites, ses difficultés.

Le recto doit être complété soigneusement, il est possible de demander l'aide du directeur ou du maître E qui connaît peut-être déjà l'enfant.

Le motif de la demande est la case lue en premier, il faut donc bien choisir ses mots.

Les aides déjà mises en places doivent être précisées, et bien sûr les signatures de l'enseignant, du directeur et des parents seront déposées.

Le verso permet de cibler les difficultés et les réussites. Ici, toutes les cases ne sont pas à renseigner, mais uniquement les domaines qui motivent la demande.

POURQUOI remplir la fiche de demande d'aide?

En complétant cette fiche, il faut avoir à l'esprit qu'elle sera lue par des professionnels, mais aussi par les parents! Les propos doivent être adaptés et nuancés, mais surtout compris.

Une fois remplie et signée, la fiche est envoyée à M. l'Inspecteur et au RASED du secteur (un exemplaire est conservé par le directeur). Les enseignants spécialisés (maîtres E, maître G et psychologues) se réunissent et analysent les différentes fiches pour répartir les demandes et les hiérarchiser. Ils s'appuient alors sur la fiche , mais aussi sur la connaissance qu'ils ont de l'élève et de son environnement.

C'est pourquoi toutes les demandes d'aide sont examinées MAIS n'aboutissent pas forcément à une intervention.

Le maître spécialisé peut également apporter son expertise pour donner quelques conseils à l'enseignant de la classe : outils, démarches, types de comportement à avoir ...

Il peut aussi lui conseiller d'autres types d'aide : APC, PRE, aménagement matériel, équipe éducative ...

Pour conclure, il vaut mieux demander une aide qui n'aboutira pas que de ne rien faire! Il est difficile de prendre en charge au cycle 3 un élève qui n'a jamais été signalé auparavant.